

ENTRAINEMENTS SUR PISTE AU CMC A AIGLE

PERIODE 2017 – 2018

- | | | | |
|------------|------------|------|------------------|
| • Dimanche | 07 janvier | 2018 | de 14h00 à 16h00 |
| • Dimanche | 21 janvier | 2018 | de 14h00 à 16h00 |
| • Dimanche | 04 février | 2018 | de 14h00 à 16h00 |
| • Dimanche | 25 février | 2018 | de 14h00 à 16h00 |
| • Dimanche | 04 mars | 2018 | de 14h00 à 16h00 |

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR www.fcvs.ch

Règlement du CMC : Décharge de responsabilité

Chaque personne accédant à la piste du vélodrome pour un entraînement ou une initiation doit signer un formulaire de décharge de responsabilité et prendre connaissance du règlement de la piste dont les points techniques seront expliqués au fur et à mesure de l'initiation (comme cela se fait dans tous les vélodromes); **ainsi nous vous remercions de transmettre les documents annexés à tous les participants.**

Attention : tous les mineurs devront venir avec le formulaire signé par leur représentant légal.

Les adultes peuvent le signer sur place, mais la lecture préalable sera un gain de temps.

Cyclo-cross Sion :

- Dimanche 3 décembre 2017

Camp d'entraînement de la FCVs sur route, en Espagne :

- Du samedi 10 au vendredi 16 février 2018

FCVs, le 01.10.2017. dp/mcd